Comment, dans le 32 C/5, renforcer les priorités principales sous l'angle de l'augmentation des ressources ?

Au sujet du choix des priorités principales à retenir pour chaque grand programme, êtes-vous :

- (a) pour le maintien des mêmes priorités principales que dans le 31 C/5 approuvé?
- (b) plutôt pour la désignation de priorités principales nouvelles ? En ce cas, lesauelles ?

Quelles autres observations ou suggestions souhaiteriez-vous faire au sujet du contenu, des grandes orientations ou du mode de sélection, d'articulation et de traitement de ces priorités pour l'avenir?

- 8. Par grand programme, les autres priorités sont les suivantes :
 - grand programme I : éducation pour une culture de la paix, enseignement scientifique et technologique, enseignement technique et professionnel, enseignement supérieur ;
 - grand programme II: renforcement des capacités dans le domaine de la science et de la technologie, renforcement des bases scientifiques de la protection de l'environnement et d'une utilisation durable des ressources naturelles, promotion du développement durable dans les régions côtières et les petites îles;
 - grand programme III : droits de l'homme, transformation sociales et activités prospectives ;
 - grand programme IV: renforcer l'action normative dans le domaine de la culture et resserrer les liens entre culture et développement;
 - grand programme V : promouvoir la liberté d'expression et la liberté de la presse et aider à renforcer les capacités de communication.

Convient-il de conserver ces priorités dans le 32 C/5 ? Dans la négative, quelles autres priorités faudrait-il, selon vous, envisager ? Seriez-vous favorable à une concentration et une désignation différentes des autres priorités ? Dans l'affirmative, lesquelles ?

9. Pour renforcer l'action inter/multidisciplinaire, 12 millions de dollars ont été alloués dans le 31 C/5 aux projets relatifs aux deux thèmes transversaux définis dans la Stratégie à moyen terme. Pour sélectionner ces projets, dont chacun fait intervenir au moins trois secteurs ou bureaux, il a été lancé au Siège et hors Siège un appel d'offres sans précédent auquel ont participé un certain nombre de partenaires aux niveaux national, régional et international. Bien entendu, les 34 projets transversaux mentionnés dans le Programme et budget approuvés pour 2002-2003 (dont 21 se rapportent à l'élimination de la pauvreté et 13 à la contribution des TIC à la construction d'une société du savoir) ne représentent pas la totalité des activités entreprises par l'Organisation dans ces